



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية  
الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
A GENEVE ET DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES EN SUISSE

البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
بجنيف  
والمنظمات الدولية بسويسرا

**Déclaration de l'Ambassadeur, Représentant permanent d'Algérie  
à Genève, S.E.M. Lazhar SOUALEM, au nom du Groupe africain**

**A l'ouverture de la soixante-troisième série de réunions des Assemblées des États  
membres de l'OMPI**

**Genève, le 14 juillet 2022**

L'Algérie a l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe africain.

**Madame la Présidente,  
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre présidence de notre auguste Assemblée et vous assurer de l'entière coopération du Groupe africain dans l'accomplissement de votre haute et exaltante mission.

Le Groupe africain saisit cette occasion pour exprimer ses vifs remerciements et sa gratitude au Directeur général de l'OMPI, M. Daren TANG, et à ses collaborateurs pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés au cours de cette année et pour l'excellente préparation de la présente assemblée.

**Madame la Présidente,**

Le Groupe africain note avec satisfaction que malgré l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les activités de l'OMPI, celle-ci a pu garantir la continuité et l'intégrité des services fournis aux Etats membres et autres parties prenantes, en maintenant une performance positive tant sur le plan financier qu'au niveau des objectifs fixés.

Le Groupe s'attend à ce que le Plan stratégique à moyen terme pour la période 2022-2026 donne une nouvelle impulsion aux efforts de l'OMPI pour aider les Etats membres à faire face aux défis en matière de développement. Nous sommes encouragés par les initiatives et projets lancés par l'OMPI visant à étendre les activités de renforcement des capacités à un grand nombre d'acteurs nationaux notamment les jeunes, les femmes, les petites et moyennes entreprises et les start-ups, pour les aider à tirer parti du système de propriété intellectuelle.

**Madame la Présidente,**

Le rôle de l'OMPI, en tant qu'agence des Nations Unies, est essentiel pour booster les capacités productives et faciliter le transfert de technologie vers les pays en développement, afin d'accélérer leur développement économique, social et culturel. Cette dimension développementale de l'OMPI trouve son incarnation, à la fois politique et technique, dans l'Agenda de l'OMPI pour le développement, qui demeure une priorité pour le Groupe africain.

La pandémie de la COVID-19, qui a ralenti les progrès vers la réalisation des ODD, a exposé au grand jour les inégalités entre les pays dans l'accès aux technologies vitales et a mis en évidence le rôle crucial que devrait jouer le système de la propriété intellectuelle pour affronter les défis mondiaux y compris le défi sanitaire.

A ce titre, le Groupe africain insiste sur l'importance pour l'OMPI de redoubler d'efforts afin de faciliter l'accès équitable et abordable des pays en développement aux vaccins et médicaments vitaux et l'encourage à poursuivre ses travaux dans le domaine de la santé mondiale.

En outre, face à la flambée des prix alimentaires et de l'insécurité alimentaire dues en partie au changement climatique, l'OMPI est appelée à renforcer ses activités axées sur le développement dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'environnement, de l'économie circulaire et l'agriculture durable, et ce, en facilitant l'accès et la dissémination des technologies vertes et des connaissances et le développement des écosystèmes d'innovation dans les pays en développement.

### **Madame la Présidente,**

Le Groupe africain demeure préoccupé par le manque de représentation géographique équitable de l'Afrique au sein du Secrétariat de l'OMPI notamment en ce qui concerne les fonctionnaires de rang élevé au niveau desquels notre région a enregistré une régression alarmante.

S'agissant de l'agenda normatif, le Groupe africain souligne que l'établissement des normes est au cœur du mandat de l'OMPI et réitère la nécessité de réaliser des progrès sur toutes les questions en suspens en tenant compte des intérêts divers des Etats membres.

A cet égard, nous regrettons l'absence d'une réelle volonté politique pour parvenir à un accord sur la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un instrument juridique international garantissant une protection effective et équilibrée des ressources génétiques et des savoirs traditionnels qui leur sont associés.

Concernant la question de la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption du DLT, le Groupe africain continue de participer de manière ouverte et constructive aux travaux menés par l'Assemblée générale à cet égard. Nous restons optimistes quant à la possibilité de parvenir à une solution mutuellement acceptable sur la base de l'équilibre des intérêts, de manière à faciliter les enregistrements de dessins et modèles, tout en contribuant à la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.

Le Groupe africain réitère son soutien à la conclusion des travaux sur le texte du projet de Traité de l'OMPI sur la radiodiffusion en vue d'améliorer les droits des organismes de radiodiffusion en réponse au piratage de leurs signaux, tout en veillant à garantir l'accès équitable du public à la recherche, à l'éducation et à la culture.

Pour conclure, le Groupe africain invite tous les Etats membres à faire montre de la volonté politique et de la souplesse nécessaires pour assurer le succès de nos travaux.

**Je vous remercie.**